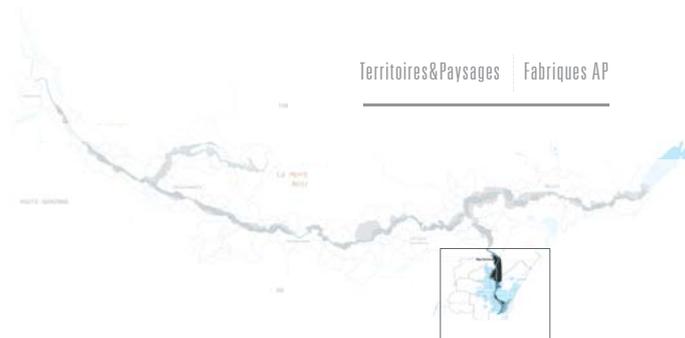


## LES ENSEMBLES PAYSAGERS INDISSOCIABLES ET SOLIDAIRES DU CANAL DU MIDI

### LAGUNES ET ÉTANGS

Au sud de Narbonne, le canal de La Robine fraie son tracé dans un « cœur humide », de sel et de vent, aux ambiances insolites et contrastées : mosaïque de cultures quadrillées de canaux, prés salés, sansouires, anciens salins, et miroirs irisés des étangs sans jamais de vue directe sur l'horizon marin, composent une biodiversité unique reconnue au niveau international et de multiples effets de surprise pittoresques. Les sites classés du massif de Fontfroide et de la Montagne de la Clape encadrent cet ensemble horizontal ponctué de petits pechs calcaires aux parfums de garrigue, berceau historique en Méditerranée, et l'un des sites emblématiques du canal du Midi. Dans ces paysages peu urbanisés mais très ouverts, où les équilibres sont fragiles, et les silhouettes prégnantes à grande distance, les projets de grands ouvrages (contournement sud de Narbonne, extension du port de Port-la-Nouvelle jusqu'au canal, renforcement de la voie ferrée Paris-Barcelone qui longe le canal), ou de développement touristique (aménagement de l'anse des Galères, musée de la Romanité), imposent une grande vigilance.



#### Communes concernées

Dans l'Aude : Gruissan, Narbonne, Port-la-Nouvelle.

En allant vers la mer, la plaine agricole laisse la place à des prés salés pâturés.

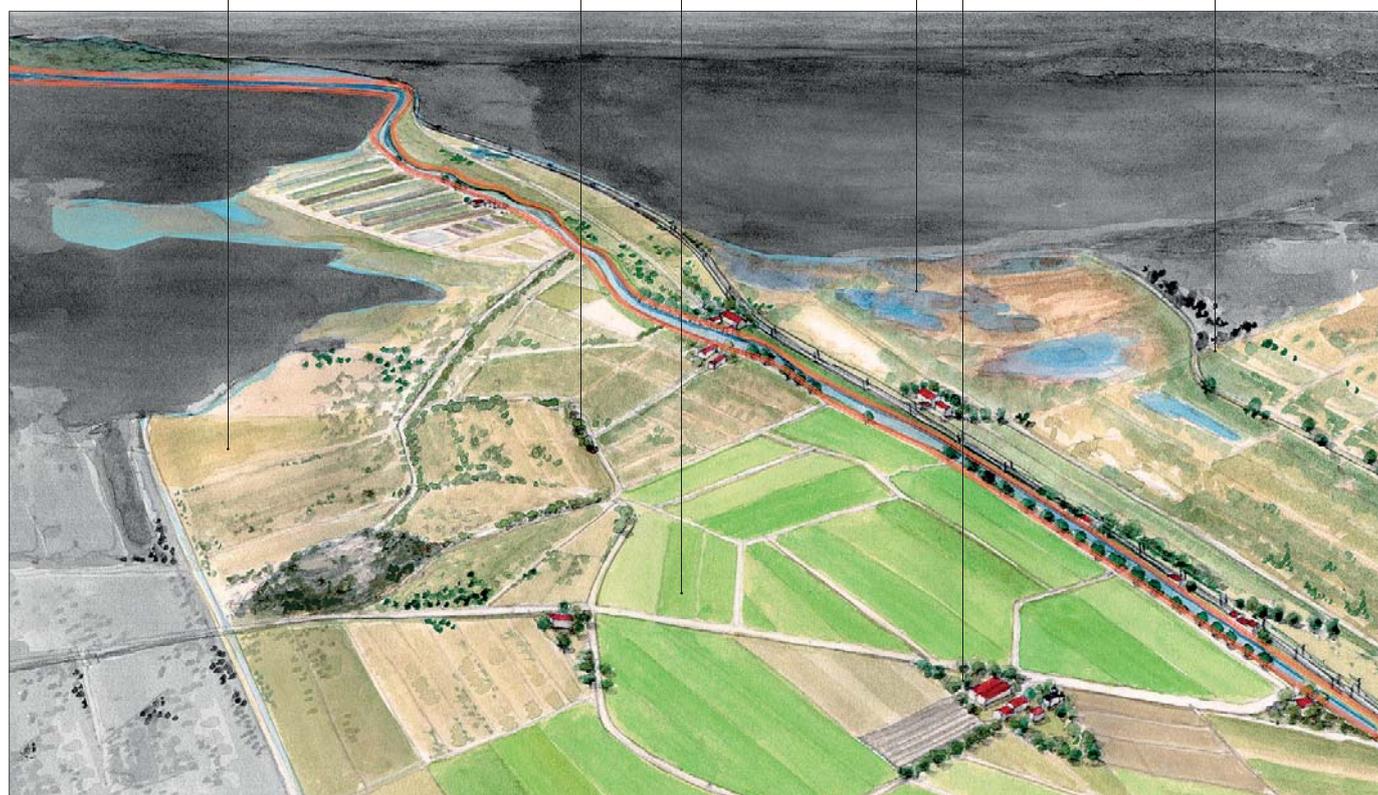
Les paysages agricoles sont tramés de haies brise vent et de fossés qui structurent cet espace essentiellement plan.

Dans la plaine se côtoient les vignes, les vergers, les rizières et les cultures maraîchères.

Un paysage aquatique caractérisé par des « sansouires » et des anciens salins bordent la Robine qui continue ensuite son parcours à travers les étangs.

Domaines agricoles qui ponctuent la plaine et s'y intègrent grâce à un réseau de végétation.

Constructions dispersées qui mitent les paysages lagunaires.



LAGUNES ET ÉTANGS

(c) Serena Palazzi

## LAGUNES ET ÉTANGS

### Description de l'ensemble paysager

Cette séquence, entre Narbonne et Port-la-Nouvelle, concerne le canal de la Robine.

Ce secteur emblématique créait dans l'Antiquité un lien avec la province de Rome. Les galères venaient de tout le bassin Méditerranéen décharger leurs marchandises dans ce golfe antique entre les étangs de Bages-Sigean, l'Ayrolle et Gruissan sur les débarcadères de Sainte-Lucie, l'Aute, Mandirac. La maison du garde à l'Ardillon est le marqueur de cet ancien estuaire et du canal romain par lesquels les bateaux rejoignaient le port de la Nautique ou de Bages par le grau de la Vieille Nouvelle.

Au sud de Narbonne le paysage présente de multiples facettes et de remarquables ambiances au-delà de la frange de périphérie d'agglomération.

Tout d'abord la plaine agricole offre une mosaïque de cultures (maraichage, vigne, arboriculture, riziculture), cloisonnées de façon lâche par des haies brise vent ou la végétation de bord de fossé, et ponctuées de mas. Cette plaine cultivée se prolonge par des prés salés pâturés (chevaux et taureaux), des « sansouires » (étendue naturelle de salicorne, qui reflète la salinité des sols) et d'anciens salins (Campignol) qui confèrent une insolite ambiance camarguaise aux lieux. Viennent ensuite une succession d'étangs (Bages, Sigean, Campignol, la Sèche, le Charlot et l'Ayrolle) véritable miroir d'eau d'où émergent l'île boisée de St Lucie, l'île St Martin, l'île de l'Aute et l'île de la Nadière. Les salins de Ste Lucie s'intercalent ensuite entre les étangs et la mer, gommant ainsi toute perception directe des plages.

L'arrivée sur Port la Nouvelle est marquée par des équipements industriels (cimenterie, carrière, parc éolien, zones d'activités ...). La seule infrastructure de ce secteur est la voie ferrée qui suit le même tracé que le canal, parfois en le joutant.

Les massifs de Fontfroide à l'ouest et la Clape à l'est encadrent cet ensemble paysager remarquable, inclus dans le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, et en partie protégé par des sites inscrits ou classés.

Le canal de la Robine s'inscrit ainsi dans une succession de paysages agricoles, aquatiques, boisés (pinède de Ste Lucie) et industriels (paysage horizontal structuré des salins et silhouettes prégnantes des industries de Port La Nouvelle).

Dans ces paysages ouverts et très plats, les ouvrages en surélévation sont, à l'image de la cathédrale de Narbonne, extrêmement visibles, même de très loin ; en vision proche, ils créent des ruptures d'ambiance brutales avec les composantes naturelles de ces paysages exceptionnels.

Des alignements accompagnent une partie du tracé du canal du la Robine dans la plaine agricole puis quelques pins dispersés aux silhouettes caractéristiques, des tamaris, des cannes de Provence.... Le canal se confond ensuite avec la ligne d'eau des étangs. Son parcours s'arrête dans le chenal encombré de bateaux de Port la Nouvelle, sans vue directe sur l'horizon marin.

Si la Robine reste peu naviguée, par contre, le chemin de halage qui la longe est très fréquenté par les cyclistes ou les piétons.

**Cet ensemble paysager constitue une entité d'une valeur exceptionnelle et unique sur le parcours du canal, avec ses immenses espaces de lagunes et d'étangs aux rives très peu urbanisées.**



Les lagunes et étangs : un paysage de vastes étendues peu urbanisées

## LAGUNES ET ÉTANGS

### Le site classé dans cette séquence

Le site classé prend en compte les pittoresques paysages d'eaux qui entourent la Robine. De Narbonne à Port-la-Nouvelle, le site classé intègre de multiples canaux et fossés, des domaines agricoles de caractère, et des pechs qui offrent des vues lointaines remarquables.

De Narbonne à Gruissan :

- en rive ouest, il s'appuie sur le rec du Veyret, puis le sentier de Grande Randonnée Pédestre GRP « du golfe antique », incluant les abords du Canelou (déversoir du canal de la Robine, principal apport d'eau douce vers l'étang de Bages-Sigean permettant une autoépuration des eaux chargées en sel) ; il intègre la voie ferrée, qui offre aux voyageurs une saisissante séquence maritime, et le domaine du Grand Castelou (atelier de chantier de marine - Conservatoire du Littoral) ;

- en rive est : le périmètre préserve les vues depuis la RD 32 ; il s'appuie sur le canal de La Réunion (exutoire unique du réseau dense de canaux d'irrigation, d'assainissement, de drainage du fleuve Aude) et englobe les sites ferroviaires de Tournebelle et de Mandirac, et le Roc de Cornilhac, éperon rocheux, ancien prolongement du massif de la Clape.

A hauteur de Gruissan, il inclut de part et d'autre les salins de Campignol et permet ainsi de relier les rives des étangs de Bages et de Sigean à l'ouest, à l'étang de l'Ayrolle à l'est.

Là où voie ferrée et canal sont ensuite étroitement jointifs, le classement est interrompu, les étangs, très proches de part et d'autre, méritant un classement spécifique.

Aux portes de Narbonne, le classement franchit l'A 9, pour venir au plus près des zones urbaines.

A Port-la-Nouvelle, le classement préserve des paysages encore paisibles aux portes des installations portuaires : les grands pins parasol des abords ouest de l'écluse de Sainte-Lucie, et, du même côté un cordon le long des Vieux Salins. Il s'arrête au croisement de la Robine avec le grau de l'étang, marqué par un imbroglio d'ouvrages.

Le site classé permet aussi de protéger le riche passé archéologique de la navigation.



Un paysage d'eau



Des paysages paisibles aux portes des installations portuaires



Le domaine du Grand Castelou

## LAGUNES ET ÉTANGS

### Les objectifs particuliers de gestion du site

La gestion du site classé des paysages du canal du Midi dans sa partie « lagunes et étangs » doit s'efforcer de :

- maîtriser les paysages périurbains aux portes de Narbonne, notamment dans la composition des franges visuelles qu'ils génèrent en vision lointaine, mais aussi dans la qualité et la spécificité des ambiances des premiers-plans visuels aux abords du canal ;
- intégrer la dimension paysagère dans les grands projets : rocade autoroutière, modernisation de la voie ferrée, extension de la zone industrielle de Port-la-Nouvelle, énergies renouvelables, voie verte ;
- requalifier les espaces dégradés pour valoriser ces paysages remarquables.

Ces orientations s'articulent avec les trois axes du projet de territoire de la charte du PNR de La Narbonnaise en Méditerranée et contribuent à leur mise en œuvre :

- protéger et valoriser les patrimoines naturels : mieux connaître le patrimoine nature ; préserver la singularité des paysages...
- aménager, construire et produire de manière responsable : pérenniser les productions emblématiques du territoire de viticulture et de la pêche lagunaire...
- vivre le parc et sa dynamique avec tous les acteurs : éduquer le grand public...

La gestion du site classé s'articule également avec celle de la réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie.



Protéger et valoriser les patrimoines naturels qui font la singularité des paysages du site classé

## LAGUNES ET ÉTANGS

## PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

## STRATE ARBORÉE



Aulne glutineux



Micocoulier de Provence



Platane



Chêne vert



Mûrier blanc / noir



Saule blanc



Cyprés d'Italie

Olivier d'Europe,  
variétés locales

Tamaris commun



Cyprés de Provence



Oranger des osages

Tilleul à petites  
feuilles

Cèdre



Peuplier blanc



Érable de Montpellier



Peuplier d'Italie



Jujubier



Pin d'Alep



Pin parasol

## LAGUNES ET ÉTANGS

## PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

## STRATE ARBUSTIVE



Arbousier



Genévrier



Pittosporum



Buplèvre ligneux



Genévrier oxycèdre



Romarin



Ciste blanc



Laurier noble



Viorne tin



Ciste pourpre



Lavatère maritime



Vigne



Ciste de Montpellier



Pistachier lentisque



Euphorbe arborescente



Myrte commun



Filaire à feuilles étroites



Nerprun alaterne



Gatillier



Pistachier térébinthe

# LAGUNES ET ÉTANGS

## PALETTES DES MATÉRIAUX RECOMMANDÉS

### STRUCTURE DU MUR

Moellon calcaire



Moellon calcaire

### FINITIONS DE FAÇADE

Enduit taloché  
Enduit badigeon



Enduit taloché



Enduit badigeon



### COUVERTURE

Tuiles «canal»



Tuiles «canal»